

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/64-07

Service consulté
DIF

Société des Amis des Universités de l'Académie de STRASBOURG

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 200 € à la Société des Amis des Universités de l'Académie de STRASBOURG pour la poursuite des missions en 2007.

La Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg sollicite le Département en vue d'un soutien financier pour l'année 2007.

Fondée en 1920 à STRASBOURG, la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg s'est donnée pour tâche de drainer des aides de toutes provenances susceptibles de concourir au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'Académie de Strasbourg.

Elle participe au financement de colloques internationaux, de groupes de recherche, d'éditions d'ouvrages scientifiques, des « Presses Universitaires de Strasbourg ». Elle s'occupe également de l'accueil d'étudiants étrangers et verse des bourses à des étudiants méritants.

Depuis 2003, elle organise les « Prix de thèse » annuellement décernés à 12 lauréats des quatre Universités alsaciennes, dont l'Université de Haute-Alsace. Chaque prix est doté d'un chèque de 1 500 €.

Le budget prévisionnel 2007 de l'association s'élève à 63 190 € répartis comme suit :

En dépenses :

Achats	850 €
Services extérieurs	14 600 €
Charges de personnel	10 000 €
Charges financières	2 000 €
Dotations aux amortissements	740 €
Bourses et subventions	<u>35 000 €</u>

TOTAL : 63 190 €

En recettes :

Subventions prix de thèse	18 000 €
Cotisations	11 000 €
Plus values financières	<u>34 190 €</u>

63 190 €

De par ses activités, cette association participe activement au rayonnement et au développement de l'attractivité des universités alsaciennes.

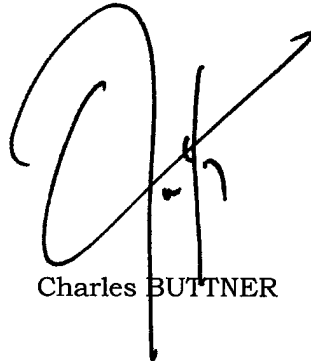
Le Conseil Général du Bas-Rhin attribuera une subvention de 1 200 € et la Région Alsace allouera une aide de 1 500 €. La Ville de STRASBOURG et la Ville de MULHOUSE devraient également soutenir cette association, mais les montants ne sont pas encore déterminés.

Le soutien du Conseil Général pour 2007, pourrait s'élever à 1 200 €, montant identique à celui alloué en 2006.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de 1 200 € à la Société des Amis des Universités de l'Académie de STRASBOURG pour la poursuite des missions en 2007,
- de prélever les crédits correspondant sur le Programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER